

Sommaire

- Numéro spécial consacré aux inscriptions dans les écoles d'aides-soignant(e)s et d'auxiliaires de puériculture (rentrée 2012)

Obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant(e) pour les étudiants infirmiers.

Sous condition d'admission en deuxième année, en ayant obtenu 48 crédits européens (dont 15 liés aux stages), ainsi que les crédits liés aux unités d'enseignement suivantes : infectiologie, hygiène, soins de confort et de bien-être, soins d'urgence (AFGSU* niveau 2), accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

*attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Concernant ces deux formations, les régions peuvent prendre en charge les coûts de scolarité. Pour l'académie de Nantes, consultez le site du conseil régional des Pays de la Loire : www.paysdelaloire.fr



Formations et diplômes

Aide-soignant(e) et auxiliaire de puériculture : inscriptions aux concours - rentrée septembre 2012

Les aides-soignant(e)s

Diplôme

Diplôme d'Etat d'aide-soignant : DEAS. Il peut s'acquérir par la voie de la formation ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Durée : 10 mois - 595 heures de cours et 840 heures de stages.

Formation

Accès : les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Concours d'entrée

● Épreuve écrite d'admissibilité : écrit (2 heures) comprenant une analyse et un commentaire de texte de culture générale sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social. Une série de questions sur la biologie humaine et l'aptitude numérique.

En sont dispensés les titulaires d'un titre ou diplôme homologué ou enregistré au RNCP de niveau IV ; ceux titulaires d'un titre ou diplôme des secteurs sanitaire et social au minimum de niveau V ; les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) et n'ayant pas été admis en deuxième année ; les titulaires d'un diplôme étranger permettant l'accès à l'université dans leur pays.

● Épreuve orale d'admission : entretien de 20 minutes avec un jury sur un thème du secteur et évaluation des capacités d'argumentation, d'expression orale, de la motivation.

● Les dispenses : peuvent en être dispensés totalement les titulaires des DEAVS, MC aide à domicile, DEAP, DE ambulancier(ère), DEAMP, TP assistant(e) de vie aux familles et les ASHQ avec trois ans de fonction plus sélection.

A noter : les titulaires d'un diplôme d'aide-soignant(e) délivré par un Etat membre de l'Union européenne ou un Etat européen dans lequel la formation n'est pas réglementée ou présente des différences sont dispensés des épreuves de

sélection. Une dispense de certaines unités de formation peut être accordée sur la base d'une comparaison avec la formation suivie.

Les auxiliaires de puériculture

Diplôme

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture : DEAP. Il peut s'acquérir par la voie de la formation ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Durée : 10 mois - 595 heures de cours et 840 heures de stages.

Formation

Accès : les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Concours d'entrée :

● Épreuves écrites d'admissibilité : écrit (2 heures) comprenant une analyse et un commentaire de texte de culture générale sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social. Une série de questions sur la biologie humaine et l'aptitude numérique. Ainsi qu'un test d'une heure trente de raisonnement logique.

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des deux épreuves sont déclarés admissibles.

En sont dispensés les titulaires d'un titre ou diplôme homologué ou enregistré au RNCP de niveau IV ; ceux titulaires d'un titre ou diplôme des secteurs sanitaire et social au minimum de niveau V ; les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) et n'ayant pas été admis en deuxième année ; les titulaires d'un diplôme étranger permettant l'accès à l'université dans leur pays.

● Épreuve orale d'admission : entretien de 20 minutes avec un jury sur un thème du secteur et évaluation des capacités d'argumentation, d'expression orale, de la motivation.

A consulter : JO du 25/10/2011, arrêtés du 28/09/2011.

Concours d'entrée en écoles d'aides soignant(e)s en Pays de la Loire

Rentrée Septembre 2012

Enquête réalisée par le CIO d'Angers

ATTENTION : Pour toute demande de dossier d'inscription, sur internet ou par courrier, suivre les modalités de chaque institut. Un seul dépôt de dossier par département donne accès à tous les instituts du département. LE CONCOURS est départemental. L'institut dans lequel vous vous inscrivez est **obligatoirement** celui de votre PREMIER CHOIX.

Coordonnées de l'école	Dates : (inscription et épreuves)	Coût	Nombre de places	Observations
		inscription concours		
LOIRE-ATLANTIQUE				
IFAS - Centre de perfectionnement du personnel soignant 37 bis quai de Versailles - 44000 NANTES - Tél : 02 40 47 10 98	Inscription du 03 au 13 janvier 2012 Epreuves écrites le 27/02/12 (matin) Epreuves orales : Mars / Avril 2012	76 €	37	Inscription par courrier
IFAS - CHU 50 route de Saint Sébastien - 44093 NANTES CEDEX 01 - Tél : 02 40 84 68 14		73 €	80	Inscription sur : www.chu-nantes.fr
IFAS - Antenne de Loire Atlantique IFSO d'Angers 14 bd Winston Churchill - Bâtiment Churchill 2 - 44100 NANTES - Tél : 02 40 37 76 62		65 €	75	Inscription sur : www.ifso-asso.org
IFAS - CH de Châteaubriant Rue François 1 ^{er} - BP 229 - 44146 CHÂTEAUBRIANT Cedex - Tél : 02 40 55 88 25		70 €	25	Inscription par courrier
IFAS - Centre de formation professionnelle 47 boulevard Vincent - BP 119 - 44153 ANCENIS Cedex - Tél : 02 40 96 41 22		75 €	90	Inscription par courrier
IFAS - Croix-Rouge française 6 rue de la gare - BP 30115 - 444002 REZÉ CEDEX - Tél : 02 40 14 87 32		76 €	50	Inscription sur : www.idiss.croix-rouge.fr
IFAS - Lycée professionnel Louis-Jacques Goussier 20 rue du Château de Rezé - 44400 REZÉ - Tél : 02 40 32 44 00		60 €	30	Inscription par courrier
IFAS du CH de Saint Nazaire 21 chemin des infirmières Gavy - BP 414 - 44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX - Tél : 02 40 53 69 65		80 €	55	Inscription sur : www.hopital-saint- nazaire.fr
IFAS Loire Vendée Océan (Centres Hospitaliers de Challans et de Machecoul) Route de la Forêt - 44270 MACHECOUL - Tél : 02 40 78 43 80	Voir Vendée			
MAINE ET LOIRE				
IFAS Institut Formation Santé de l'Ouest 4 rue Darwin - BP 90451 - 49004 ANGERS Cedex 01 - Tél : 02 41 72 17 17	Inscription du 03 au 23/01/142	65 €	128	Inscription sur : www.ifso-asso.org
IFAS du LP La ROSERAIE 200 rue du Docteur Guichard - BP 61004 - 49015 ANGERS - Tél : 02 41 66 80 31	Epreuves écrites le 03/03/12 (matin)	65 €	23	Inscription par courrier
IFAS - IFSI - CHRU d'Angers 4 rue Larrey - 49033 ANGERS CEDEX 01 - Tél : 02 41 35 38 64	Epreuves orales : Mars / Avril 2012	67 €	60	Pré-inscription sur : www.pre-inscrip- tion.fr
IFAS - CH de Cholet 1 rue Marengo - 49300 CHOLET - Tél : 02 41 40 14 61		65 €	30	Inscription sur : www.ch-cholet.fr
IFAS - CH de Saumur Rue Marceau - 49403 SAUMUR CEDEX - Tél : 02 41 40 14 61		63 €	35	Inscription sur : www.ch-saumur.fr
MAYENNE				
IFAS - IFSO d'Angers - Antenne de Mayenne 125 rue Bernard Le Pecq - 53000 LAVAL - Tél : 02 43 06 37 25	Inscription jusqu'au 16/12/11	65 €	50	Inscription sur : www.ifso-asso.org
IFAS du CH de Laval 33 rue du Haut Rocher - 53015 LAVAL Cedex - Tél : 02 43 66 50 69	Epreuves écrites le 01/03/12 (après-midi)	50 €	35	Inscription sur : www.chlaval.fr
IFAS - CH Nord Mayenne 229 Bd Paul Lintier - BP 102 - 53103 MAYENNE Cedex - Tél : 02 43 08 22 49	Epreuves orales : Mars / Avril 2012	50 €	20	Inscription sur : www.ch-mayenne.fr
IFAS du CH du Haut Anjou 14 rue des Martyrs de la Résistance - 53200 CHATEAU-GONTIER - Tél : 02 43 06 37 25		60 €	23	Inscription sur : ww.ch-hautanjou.fr
SARTHE				
IFAS - Croix Rouge Française 17 rue Notre Dame - 72000 LE MANS - Tél : 02 43 81 06 52	Inscription du 21/11/11 au 14/12/11	76 €	40	Inscription sur : www.idiss.croix- rouge.fr
IFAS - IFOS - Institut de formation pour soignants 18 bis rue de la Blanchisserie - 72000 LE MANS - Tél : 02 43 28 66 37		55 €	45	Inscription par courrier
IFAS du LP FUNAY / BOUCHER 157 rue Henri Champion - 72003 LE MANS - Tél : 02 43 50 31 90	Epreuves écrites le 11/02/12 (matin)	60 €	30	Inscription par courrier
IFAS du CH du Mans 194 avenue Rubillard - 72307 LE MANS - Tél : 02 43 43 28 14	Epreuves orales : Mars / Avril 2012	65 €	56	Inscription sur : www.ch-lemans.fr
IFAS du CH Sarthe et Loir 1 rue Henri Dunant - 72200 LA FLÈCHE CEDEX - Tél : 02 44 71 34 43		65 €	15	Inscription sur : www.pole-pssl.fr

Coordonnées de l'école	Dates : (inscription et épreuves)	Coût	Nombre de places	Observations
		inscription concours		
VENDÉE IFAS Loire Vendée Océan (Centres Hospitaliers de Challans et de Machecoul) Route de la Forêt - 44270 MACHECOUL - Tél : 02 40 78 43 80	Inscription jusqu'au 20/01/12 Epreuves écrites le 28/02/12 Epreuves orales : Mars / Avril 2012	60 €	50	Pré-inscription sur : www.pre-inscription.fr
IFAS / IFPS - Sites de La Roche & Montaigu 33 rue du Maréchal Koenig - BP 612 85016 LA ROCHE/YON cedex - Tél : 02 51 36 65 50		58 €	30 à La Roche 20 à Montaigu	Pré-inscription sur : www.pre-inscription.fr
IFAS - IFSO d'Angers - Antenne Vendée Clinique St Charles - 11 Bd R. Levesque - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél : 02 51 62 67 27		65 €	50	Inscription sur : www.ifso-asso.org
IFAS Inter hospitalier - Fontenay-le-Comte et Luçon 40 rue Rabelais - BP 39 - 85201 FONTENAY-LE-COMTE - Tél : 02 51 53 28 16		65 €	25	Inscription par courrier
IFAS du CH côte de lumière 26 rue Chateaubriand - 85340 OLLONNE SUR MER - Tél : 02 51 20 41 64		60 €	25	Inscription par courrier

Concours d'entrée en écoles d'auxiliaires de puériculture (Grand-Ouest)

Enquête réalisée par le CIO d'Angers

Institut de formation	Inscriptions	Concours d'entrée		Coût		Nombre de places	Observations
		écrit	oral	inscription concours	études		
ACADÉMIE DE NANTES							
Institut de formation des métiers d'aide (IFMA) - CHU de NANTES 50 route de Saint Sébastien 44093 NANTES Cedex 01 02 40 84 68 14	Du 28/11/11 au 09/12/11	29/02/12	Du 28/03/12 au 16/05/12	73 €	Pris en charge par le Conseil Régional	35	Demande de dossier d'inscription sur : www.chu-nantes.fr
IRFSS - Croix Rouge Française 17 rue Notre-Dame 72000 LE MANS 02 43 76 39 47	Du 30/11/11 au 16/12/11	03/03/12	Avril / Mai 2012	76 €	Pris en charge par le Conseil Régional	40	Dossier d'inscription sur : http://irfss-pays-de-loire.croix-rouge.fr
ACADÉMIE DE CAEN							
LP Camille Claudel 57 avenue de Lattre de Tassigny BP 5131 14070 CAEN cedex 05 02 31 53 16 16	Jusqu'au 09/12/11	07/02/12	Mars / Avril 2012	30 €	Pris en charge par le Conseil Régional	15	Demande de dossier d'inscription sur : http://claudel.etab.ac-caen.fr/ ou par courrier en joignant une enveloppe A4 pré-adres- sée & timbrée à 1 €
IRFSS - La Croix Rouge Française 5 rue du Gué de Gesnes 61000 ALENCON 02 33 31 67 33	Jusqu'au 18/01/12	18/02/12	Avril / Mai 2012	Écrit : 54 € Oral : 37 €	Pris en charge par le Conseil Régional	25	Dossier d'inscription sur : http://irfss-basse-normandie.croix-rouge.fr
ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS							
IFSI - Croix Rouge Française 6 rue Taillegrain 18016 BOURGES 02 48 24 16 77	Du 28/11/11 au 06/01/12	11/02/12	Avril / Mai 2012	96 €	Pris en charge par le Conseil Régional	15	Demande de dossier d'inscription sur : http://irfss-centre.croix-rouge.fr
IRFSS - Croix Rouge 130 rue Colombier - BP 27362 37073 TOURS Cedex 2 02 47 88 43 43	Du 28/11/11 au 06/01/12	11/02/12	Mars / Avril 2012	98 €	Pris en charge par le Conseil Régional	20	Demande de dossier d'inscription sur : http://irfss-centre.croix-rouge.fr
IFAP - CHR d'Orléans 89 faubourg Saint Jean 45000 ORLÉANS 02 38 78 00 00	Du 28/11/11 au 06/01/12	11/02/12	Mars / Avril 2012	77 €	Pris en charge par le Conseil Régional	25	Pour la demande de dossier joindre une enveloppe A4 à 1,35 € avec nom et adresse du candidat
ACADÉMIE DE POITIERS							
IFAP du CH de Niort 40 avenue Charles de Gaulle 79021 NIORT Cedex 05 49 78 25 03	Du 12/12/11 au 20/01/12	22/02/12	Mai 2012	Écrit : 60 € Oral : 45 €	Pris en charge par le Conseil Régional	35	Demande de dossier d'inscription sur : www.cfnriort.fr
ACADÉMIE DE RENNES							
IFAP - La Croix Rouge Française 2 bis rue Coulabin 35000 RENNES 02 23 46 48 30	Jusqu'au 18/01/12	10/03/12	Avril / Mai 2012	100 €	Pris en charge par le Conseil Régional	60	Demande de dossier d'inscription sur : http://irfss-bretagne.croix-rouge.fr

Les Plateformes d'Appui aux Professionnels de Santé (PAPS)

Instaurées par la loi « hôpital, patients, santé et territoires » de 2009, les PAPS ont pour objectif de faciliter l'orientation des professionnels de santé.

26 sites internet régionaux, qui constituent un des volets du dispositif, sont ouverts depuis juillet 2011 et seront progressivement enrichis.

Quel que soit le statut (étudiant ou professionnel) et le mode d'exercice, les initiatives régionales et nationales recensées s'articulent autour des moments clés des carrières, pour :

- présenter les formations initiales ;
- aider au choix de mode d'exercice ;
- accompagner les projets d'exercice coordonné ;
- suivre le développement professionnel et les projets.

La PAPS est un projet collectif qui réunit l'ensemble des acteurs régionaux proposant des services à destination des professionnels de santé : l'agence régionale de santé, les caisses d'assurance maladie, les Ordres professionnels, l'union régionale

des professionnels de santé, les collectivités territoriales, les associations...

Chaque site Internet relaie différents types d'information :

- des informations à portée générale : présentation de dispositifs nationaux, des évolutions réglementaires, information sur les sites nationaux à consulter ;
- des informations régionales : présentation de l'offre, des besoins et de la politique régionale de santé, liste des lieux d'exercice dans la région dans le cadre du dispositif du contrat d'engagement de service public (CESP) ;
- une présentation des services accessibles aux professionnels de santé, notamment en matière d'information à destination des étudiants, d'aide à l'installation ;
- les coordonnées des interlocuteurs clefs auprès des différents partenaires de la PAPS pouvant proposer un accompagnement adapté ;
- une information sur les événements dédiés aux professionnels de santé : colloques, séminaires...

www.paysdelaloire.paps.sante.fr

Les préparations aux concours

Dans l'académie de Nantes, les établissements suivants préparent, en FCIL (Formation complémentaire d'initiative locale), aux concours d'aides-soignants et/ou d'auxiliaires de puériculture :

- 44 Nantes - LP Talensac : aides-soignants
- 44 Rezé - LP Louis-Jacques Goussier : aides-soignants
- 49 Angers - LP La Roseraie : aides-soignants et auxiliaires de puériculture
- 53 Laval - LP Haute Follis : aides-soignants et auxiliaires de puériculture
- 72 Le Mans - LP Funay-Hélène Boucher : aides-soignants
- 72 Le Mans - LP Joseph Roussel : aides-soignants et auxiliaires de puériculture
- 85 Luçon - Lycée Atlantique : aides-soignants et auxiliaires de puériculture



Vient de paraître



Dossiers
«Les écoles de commerce»
Prix : 9 €
Frais de port : 4€



Dossiers
«Les écoles d'ingénieurs»
Prix : 9 €
Frais de port : 4€



Parcours
«Les métiers du médical»
Prix : 12 €
Frais de port : 4€



Parcours
«Les métiers du paramédical»
Prix : 12 €
Frais de port : 4€